

## ENJEUX ET DÉFIS PRIORITAIRES

LE DÉVELOPPEMENT DES 20 PROCHAINES ANNÉES

SOCIÉTÉ /  
CULTURE / ÉQUIPEMENT

ENJEUX

**Transports et déplacements**

- Comment mutualiser les efforts du Pays et des communes pour favoriser la mise en place des services publics de transports terrestres et maritimes dans les archipels ?

**Formation professionnelle**

- Quelles pistes développer pour favoriser une meilleure adéquation entre formation et besoins locaux afin de réduire le chômage, la précarité, la déscolarisation et le départ des jeunes ?

**Logement et habitat précaire**

- Quelle politique foncière et quels dispositifs d'aides techniques et financières pour produire des logements à prix abordables et répondre aux demandes de logements sociaux de différentes catégories de population ?

**Équipements et services publics**

- Comment repenser l'offre non seulement en termes quantitatifs, mais surtout de qualité de service et d'accessibilité ?
  - Comment mieux articuler transport et équipement, formation et professionnalisation ?
- Comment favoriser une mutualisation, tant sur le plan géographique que sur celui des cibles recherchées ?
  - Faut-il créer des internats en primaire dans certains archipels ?

**Transition numérique**

- Comment accélérer le déploiement d'un réseau internet à plus haut débit pour désenclaver les îles et améliorer la cohésion sociale/économique du Fenua ?

**Mobilité sociale et professionnelle**

- Comment favoriser la fluidité des parcours de vie, entre formation, emploi, expatriation et rapatriation ?

**Aménagement territorial**

- Comment mieux structurer et articuler le développement de l'habitat et des transports, la protection des espaces naturels, des espaces publics de référence et des zones à risques et la valorisation de ces espaces à des fins touristiques et récréatives ?

**Urbanisme**

- Comment refonder un projet urbain planifié, libérer du foncier « utile » pour le logement, les équipements, les activités, dans une perspective collective ?
- Faut-il créer une agence d'urbanisme polynésienne et avec quel mandat ?

**Institutions**

- Comment améliorer l'ingénierie technique et financière des communes pour leur permettre de mieux remplir leurs missions de développement local ?

## ENVIRONNEMENT

ENJEUX

**Planification**

- Comment inciter les communes à réaliser des PGA et PGEM et à les faire respecter ?

**Législation**

- Quelle(s) loi(s) cadre(s) adopter pour limiter les diverses pollutions et nuisances (air, eau, bruit, littoral) et quelles mesures crédibles prendre pour les faire appliquer ?

**Gestion Eau potable, Assainissement et Déchets**

- Comment permettre aux communes d'assurer leurs compétences en matière d'Eau potable, d'Assainissement et de Déchets (échéances du CGCT) ?

**Érosion littorale**

- Comment lutter plus durablement et naturellement contre l'érosion des littoraux ?

**Prévention des risques naturels**

- Comment améliorer la résilience des territoires situés en zones de risque naturel élevé et réduire les aléas à l'avenir ?

## ÉCONOMIE

ENJEUX

**Économie bleue**

- Comment favoriser un développement intégré et soutenable des différentes filières économiques maritimes polynésiennes ?
  - Comment renforcer l'efficacité du cluster maritime polynésien en matière de R&D ?

**Économie numérique**

- Comment et où développer un écosystème d'entreprises et de services numériques en Polynésie ?
- Comment essayer de faire revenir (ou retenir) les « jeunes cerveaux » + adapter la formation professionnelle à ce type de métiers ?

**Économie touristique**

- Comment rebondir et diversifier les filières entre grands projets majeurs et tourisme « vert & bleu » ?

**Emploi /formation**

- Quelle offre de formation pour aider les populations dans l'accès à l'emploi au regard des filières économiques présentes ?
- Quelle utilisation possible de l'enseignement à distance (numérique) ?
  - Quels partenariats avec la métropole (ex : métiers de l'hôtellerie) ?

**Développement**

- Comment valoriser et donner de la visibilité aux secteurs émergents pour en faire de véritables leviers de développement ?
- Quelle stratégie adopter vis-à-vis des grands projets « exogènes » ?
  - Comment mieux accompagner et concrétiser les multiples initiatives économiques locales ?

**Transition énergétique**

- Comment accompagner cet enjeu clef en termes d'emploi, d'urbanisme et de maîtrise de la balance commerciale ?
- Quels types d'énergie renouvelable développer en priorité dans quelle île ?

## DÉFIS

DÉVELOPPEMENT  
ET AMÉNAGEMENT**Faire prospérer l'économie bleue**

- Investir de manière déterminée, constante et sélective dans la recherche et le développement des filières à plus forte valeur ajoutée et plus faible nocivité pour les milieux naturels marins

**Relancer l'emploi**

- Diversifier les types d'activités et en adaptant la formation professionnelle aux filières économiques et métiers émergents

**Développer les infrastructures numériques**

- Câbler tous les archipels en fibre optique pour accélérer l'accès à Internet, favoriser leur désenclavement et leur développement économique

**Financer les activités endogènes**

- Augmenter le crédit vers les projets à faible niveau d'investissement permettant le maintien de la pluriactivité

**Diversifier l'économie touristique**

- Élargir les services et prestations proposées tout en développant de nouvelles niches pour améliorer la résilience du secteur

**Renforcer l'architecture institutionnelle**

- Mieux articuler les compétences et ressources de l'État, du Pays, des communes et des intercommunalités

**Réformer la fiscalité locale**

- Donner plus de marges de manœuvre et d'autonomie aux communes et EPCI pour porter des projets de développement endogènes

**Renforcer les outils de planification**

- Orienter les PGA vers l'aménagement et la programmation avec une intégration accrue des problématiques environnementales

**Bâtir une politique foncière publique durable**

- Créer un établissement public foncier capable d'acquérir des terrains pour le compte du Pays et des communes pour réaliser des projets d'intérêt général (par négociation/ préemption ou par expropriation en cas de DUP)
- Renforcer l'intermodalité des transports aériens et maritimes et les infrastructures associées dans les îles les plus névralgiques
- Mettre en œuvre un service public de transport permettant d'améliorer la continuité territoriale au sein de chaque archipel

**Développer le fret « de retour »**

- Équiper les goélettes pour transporter les productions agronomiques, déchets recyclables ou terminaux au retour vers Tahiti

**Anticiper le changement climatique**

- Préparer les stratégies, en lien avec les PPR, qui permettront d'améliorer la résilience des îles face à ses conséquences.